

PERFORMANCE DES ACHATS : LES FONDAMENTAUX DE L'ORDONNANCE DU 6 JUIN 2005

Les établissements privés non lucratifs sont soumis à l'ordonnance du 6 juin 2005. Ce texte d'origine communautaire prévoit des modalités d'exécution spécifiques des pratiques achats.

Cette formation présente les fondamentaux pour appliquer ce texte tout au long du processus achats, afin de sécuriser l'acte d'achat.

OBJECTIFS

- Connaître les principes de l'ordonnance du 6 juin 2005
- Identifier les modalités de mise en œuvre de ces principes dans la passation d'un marché

CONTENU

Présentation de l'ordonnance du 6 juin 2005

Les Directives européennes 2004/17 et 2004/18
Les futures orientations du droit européen : de nouvelles Directives en cours d'élaboration
Les conséquences de la non application de ce texte

Les principes transversaux

Principe d'égalité de traitement des fournisseurs
Principe de transparence des procédures
Principe de liberté d'accès aux consultations

Les fondamentaux au fil du processus achats

Le travail du besoin : élaboration d'un DCE (Dossier consultation entreprises)
Les différentes typologies de procédures et de marchés en fonction des seuils
Les stratégies achats et l'allotissement
Lancement de la consultation : les différentes typologies de publicité
Analyse des offres
Choix du fournisseur
Contractualisation
Gestion et suivi des fournisseurs

 27 janvier 2016	JANVIER
 Paris	FÉVRIER
 316 € par personne	MARS
 1 jour	AVRIL
 01 53 98 95 03	MAI
 formation@fehapp.fr	JUIN
	JUILLET
	AOÛT
	SEPTEMBRE
	OCTOBRE
	NOVEMBRE
	DÉCEMBRE

Prérequis

Connaissances de base du processus achats

PUBLICS

Personnes ayant la charge opérationnelle des achats :

- Acheteurs
- Responsables achats
- Directeurs achats

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie interactive alternant :

- apports théoriques et méthodologiques
- exercices pratiques
- analyse de jurisprudence

INTERVENANT

- Responsable Projet achats FEHAP

